

## Présentation

### Contexte

S'appuyant sur l'héritage de Claudel à Kyoto, la Villa Kujoyama est un lieu hautement symbolique de la relation diplomatique franco-japonaise. Construite en 1992 par Kunio Kato, élève du Michel Ecochard proche du Corbusier, elle surplombe Kyoto. Ses six studios ont accueilli en résidence depuis vingt ans plus de 250 artistes et chercheurs de notoriétés différentes dans des domaines aussi variés que la littérature, le cinéma, la musique, les arts visuels, l'architecture, le design, la danse, le théâtre et, depuis peu, les métiers d'art.

La Villa est inscrite dans le dispositif extérieur de la France, entre l'Institut français de Kyoto, les services de l'Ambassade (la villa et l'accueil des résidents) et l'Institut Français de Paris (organisation de la sélection des candidats). La Villa est également inscrite dans un dispositif paritaire franco-japonais à travers la Société de rapprochement intellectuel franco-japonais créée en 1927 avec une des grandes familles du territoire, la famille Inabata. L'édifice a été bâti sur un terrain cédé à la Société de rapprochement avec des fonds japonais privés, la France étant en charge des programmes de contenu et de sa maintenance.

### **Une consultation restreinte est lancée début janvier 2012 - extraits**

« Ces dernières années, le mode de gouvernance de la Villa Kujoyama a fait montre de quelques faiblesses ; le bâtiment s'est peu à peu dégradé, le projet s'est essoufflé. Les programmes de résidences à la Villa bénéficient en France d'une image d'excellence relayée par les lauréats qui en ont bénéficié mais les liens et l'ancrage avec le Japon sont souvent jugés trop faibles.

Avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et européennes et du Ministère de la Culture et de la Communication, et s'appuyant sur un rapport d'audit des inspections générales des deux ministères, l'Institut français est chargé de penser un nouvel avenir pour la Villa Kujoyama. A ce titre, il souhaite confier à un consultant extérieur le soin de proposer un nouveau projet pour la Villa. »

La mission est confiée à un partenariat autour de l'Association des Centres culturels de rencontre présidée par Yves Dauge et dirigée par Isabelle Battioni, Cités Unies France dirigé par Bertrand Gallet et les expertises de Minja Yang et Isabelle Oliver. Les conclusions doivent être remises le 25 juin 2012.

## La situation actuelle

Le contexte a fortement évolué

- L'importance de maintenir la Villa Kujoyama dans le contexte de l'après-mars 2011 qui a altéré l'image de la France (en rétablissement progressif), qui revoit aussi un repositionnement économique fort vers le Kansai. Rappelons que l'Allemagne et la Chine ouvrent sont en train d'ouvrir des lieux culturels ou de résidence à Kyoto ou autour.
- Les budgets actuels sont modestes en comparaison des enjeux : 150k€ pour le poste et 240k€ pour l'Institut Français. Sur la question de la maintenance du bâti et des jardins qui ont subi l'usure du temps tout en résistant sans encombre aux séismes, l'étude a permis de dégager un potentiel de mécénat en nature auprès de grandes entreprises du BTP. La levée de fonds nécessaire se situe autour de 700k€/ 1M€. Cela semble atteignable avec un projet clairement défini doublé d'une volonté politique.
- En d'autres termes, le problème financier est modeste (mais réel) par rapport aux potentiels de développement (dans un lien France/Japon/Asie du Sud Est) et de coopération, avec :
  - o la définition d'un nouveau projet tourné vers la collaboration qui fasse de la Villa un lieu de rencontre, de transmission et de dialogue, un sas « in and out » culturel, intellectuel
  - o un lieu porteur d'influences économiques notamment en regard de l'innovation et des industries de la création, et de réflexions sur le développement durable (engagement des collectivités kyotoïtes à la suite du Protocole ;
  - o la mise en place d'alliances franco-japonaises qui touchent de nombreux opérateurs qu'ils soient culturels (écoles supérieures de beaux-arts, d'architectures, d'artisanats d'art, musique et spectacle vivant, gastronomie...) artistiques (Pavillon du Palais de Tokyo, Angoulême entre BD et Manga, Musée de la Mode, CCR.....) scientifiques, (universités, pôles de recherches...),
  - o un ancrage complémentaire pour la coopération entre collectivités où la ville de Kyoto tout comme la préfecture pourraient être parties prenantes

## Et ensuite ?

Des propositions autour de différents modèles vont être formulées pour l'Institut Français. Outre le projet, elles toucheront, la gouvernance, les modèles de gestions et financement. Il nous semble indispensable à la fois de fédérer largement, car beaucoup mènent déjà des partenariats, des coopérations, des échanges avec le Japon, et d'incorporer les partenaires potentiels aux schémas de gouvernance notamment. Un temps de concertation est donc nécessaire.